



Ville de Montréal Processus budgétaire 2011

Présentation à l'intention des membres des commissions sur les finances et l'administration (agglomération) et sur les finances, les services administratifs et le capital humain (municipal)

Direction générale

Le 25 mai 2010

Montréal 



Table des matières

1. Direction générale
2. Direction du greffe
3. Direction des affaires institutionnelles
4. Vérification interne
5. Direction des communications



Ville de Montréal Processus budgétaire 2011

Direction générale

Le 25 mai 2010

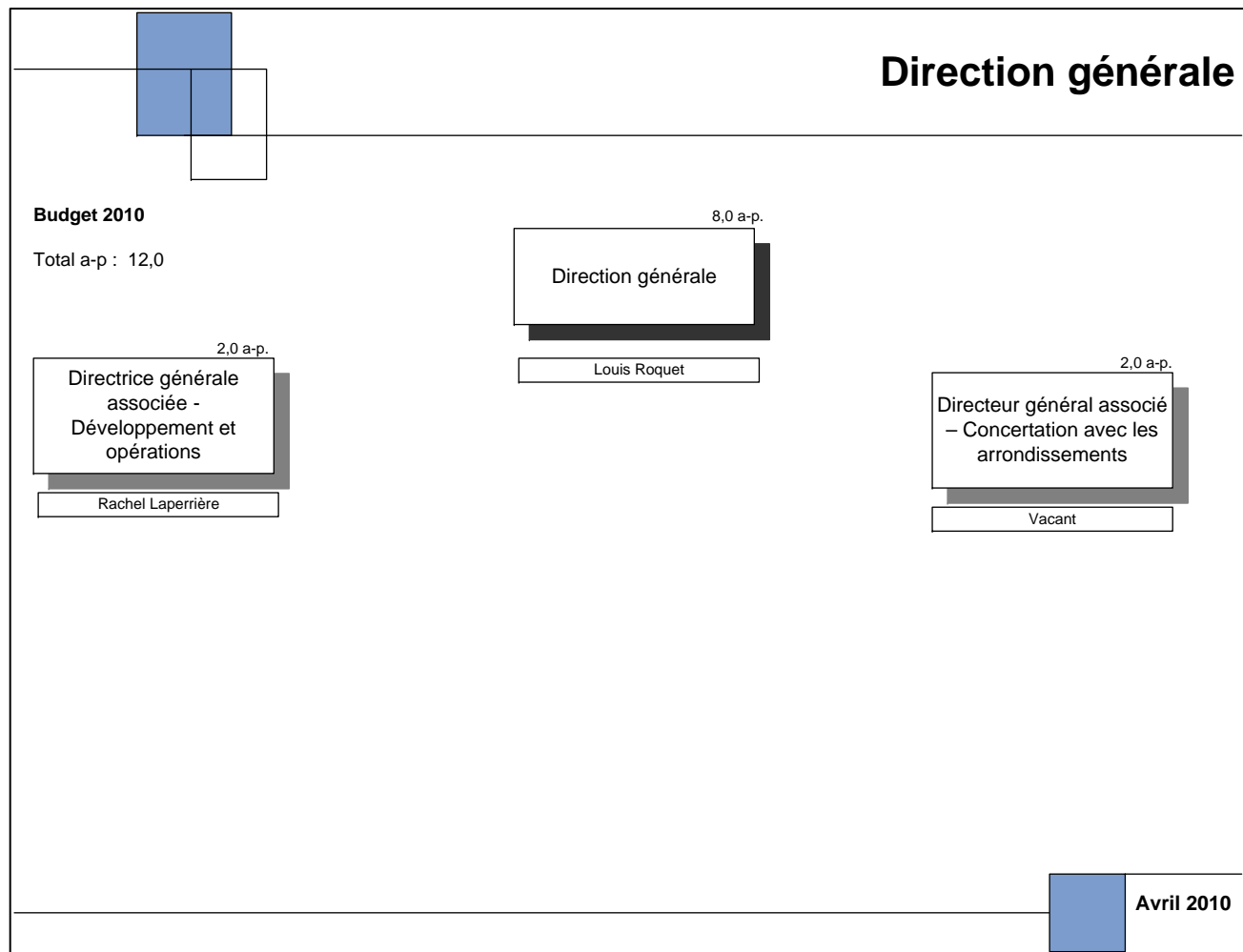
Montréal 



Direction générale - Mission

- ❑ Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale assure la gestion des activités administratives de la Ville et voit à la mise en œuvre des décisions des instances politiques.
- ❑ Le directeur général établit le plan d'affaires de la Ville et en assure le suivi.
- ❑ Il est aussi responsable des activités des affaires institutionnelles, de la vérification interne et des communications.

Direction générale - Organigramme





Direction générale - Réalisations 2010

- ❑ Renforcement du cadre de gouvernance
- ❑ Amorce de planification stratégique
- ❑ Planification pluriannuelle des investissements
- ❑ Modèles d'affaires performants pour les ateliers et le matériel roulant, les approvisionnements et la réalisation des travaux publics
- ❑ Mise en place de pôles de services
- ❑ Réorganisation
- ❑ Certification des contrôles internes



Direction générale - Priorités 2011

- ❑ Revue des conclusions de la RASOP
- ❑ Optimisation et réduction des fonctions administratives
- ❑ Processus de gestion continue des risques
- ❑ Processus de certification des contrôles internes
- ❑ Utilisation des nouveaux documents d'appel d'offres

Direction générale - Données budgétaires

Sommaire

Nom de l'unité d'affaires:

Direction générale

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget Comparatif 2010
Taxes	-	-	-	-
Paiements tenant lieu de taxes	-	-	-	-
Services rendus aux organismes municipaux	-	-	-	-
Autres services rendus	0,0	343,4	357,2	0,0
Autres revenus	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-
Quotes-parts	-	-	-	-
Total	-	343,4	357,2	-

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	\$			
	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget Comparatif 2010
Rémunération et cotisations de l'employeur	1 977,7	2 047,7	2 222,2	1 606,5
Transport et communications	101,4	122,3	64,4	101,4
Honoraires professionnels	375,9	253,1	78,4	375,9
Services techniques et autres	50,2	53,3	27,4	50,2
Location, entretien et réparation	139,1	134,9	133,5	167,3
Biens non durables	9,9	9,2	7,3	9,9
Biens durables	7,8	9,3	-	7,8
Frais de financement	-	-	-	-
Contributions à des organismes	-	-	-	-
Autres objets	-	-	-	-
Financement	-	-	-	-
Total	2 662,0	2 629,8	2 533,2	2 319,0



Ville de Montréal Processus budgétaire 2011

Direction du greffe

Le 25 mai 2010

Montréal 



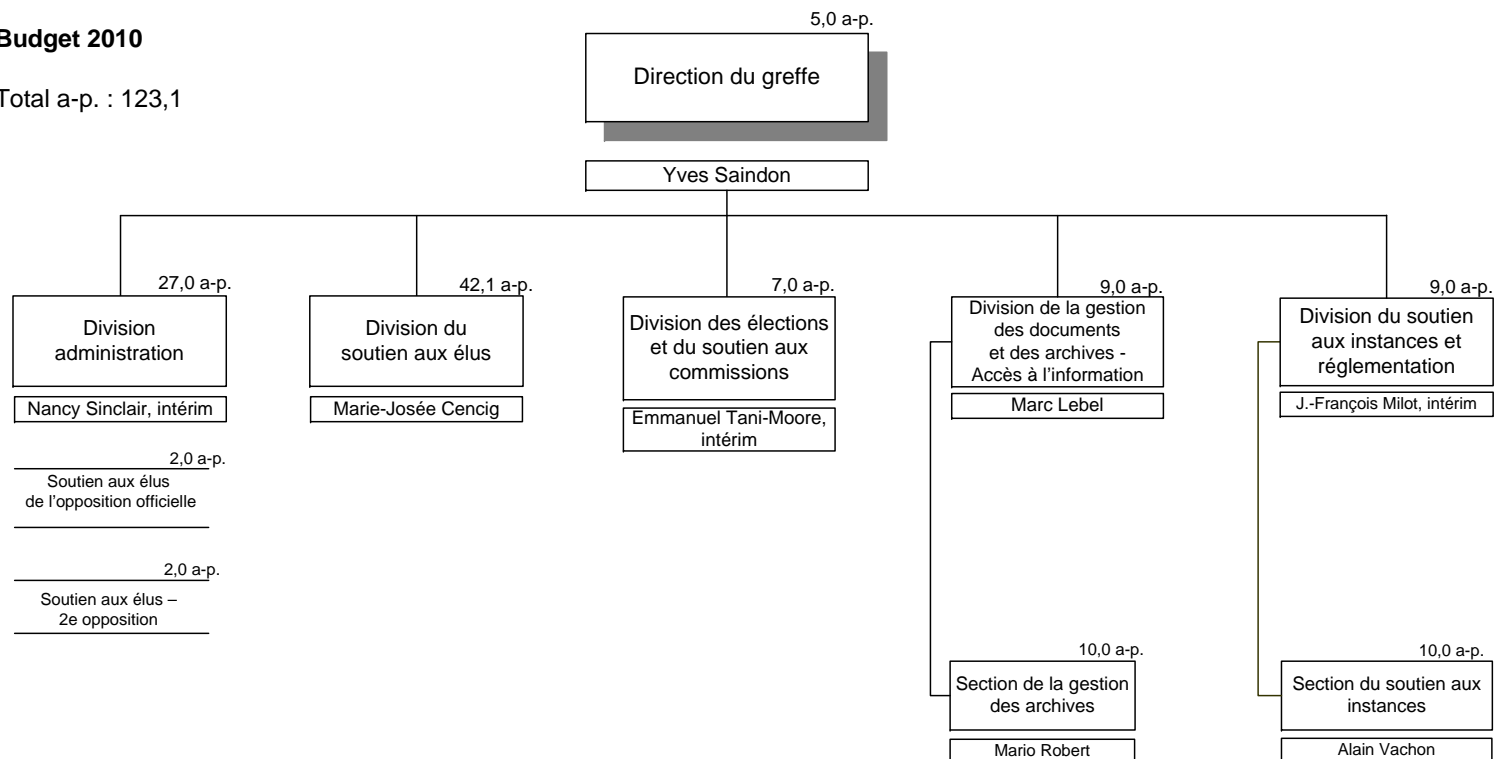
Direction du greffe - Mission

- ❑ Analyse de conformité et d'opportunité des dossiers décisionnels, préparation, tenue et suivi des séances du comité exécutif, du conseil municipal, du conseil d'agglomération et des commissions;
- ❑ Gestion des documents et des archives de la Ville, ainsi que le traitement et la signature des contrats;
- ❑ Application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur les archives;
- ❑ Gestion des processus électoral et référendaire.

Direction du greffe - Organigramme

Budget 2010

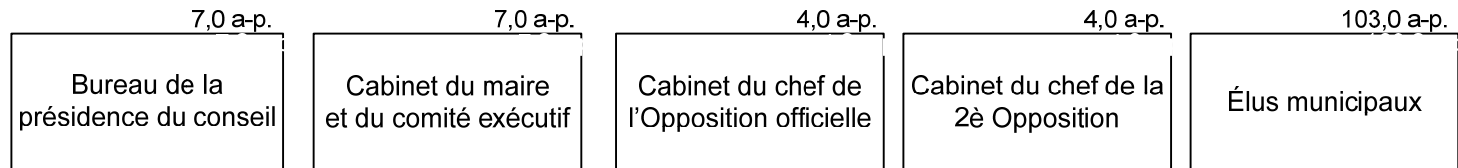
Total a-p. : 123,1



Direction du greffe - Organigramme

Budget 2010

Total a-p. : 125,0



Conseil des montréalaises
Conseil interculturel
Conseil jeunesse

Direction du greffe - Données budgétaires 2010

	Millions \$	Années-personnes
Budget 2010	31 186,4 \$	248,1
<u>Dépenses incompressibles</u> Rémunération des élus (12 184,2 \$) Cabinets politiques et soutien administratif (6 561,5 \$) Présidence du conseil et 3 conseils (1 128,4 \$) Soutien technique aux assemblées (288,7 \$) Fonds des immeubles (2 948,1 \$) Programme d'aide aux employés (56,8 \$)	23 167,7 \$	125,0
Budget 2010 excluant les incompressibles	8 018,7 \$	123,1
Modification(s) au budget original 2010		
- CE10 0496 – Création de 2 postes à la Division du soutien aux instances et réglementation financés par l'enveloppe de 10M\$ prévue pour le renforcement des processus (2011 – 253,8 \$)	187,5 \$	2,0
- Valorisation du rôle des commissions – <u>Possibilité</u> d'ajout de ressources selon les recommandations de la Commission de la présidence du conseil (2011 – 497,7 \$)	232,0 \$	5,0

Direction du greffe - Données budgétaires

Revenus par principaux objets

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %
Taxes	-	-	-
Paiements tenant lieu de taxes	-	-	-
Services rendus aux organismes municipaux	-	-	-
Autres services rendus	48,7	48,7	-
Autres revenus	600,0	600,0	-
Transferts	70,0	70,0	-
Total	718,7	718,7	-

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Années-personnes		
	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Élus	12 501,6	12 184,2	(2,5)	105,0	103,0	
Cadres	4 237,1	4 722,9	11,5	45,0	48,0	6,7
Professionnels et cols blancs	9 912,1	5 800,2	(41,5)	79,9	81,1	1,5
Personnel politique	2 006,1	2 011,0	0,2	15,0	16,0	6,7
Cols bleus	6,7	6,8	1,5			
	28 663,6	24 725,1	(13,7)	244,9	248,1	1,3
Biens, services et autres objets de dépenses	14 942,4	6 461,3	(56,8)			
Total	43 606,0	31 186,4	(28,5)			

Revenus et dépenses par compétence

(en milliers de dollars)

	Revenus			Dépenses		
	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %
Conseil municipal	636,5	636,5	-	43 606,0	31 186,4	(28,5)
Conseil d'agglomération	82,2	82,2	-	-	-	-
Total	718,7	718,7	-	43 606,0	31 186,4	(28,5)

Note : Le budget 2009 comprenait des crédits non récurrents de l'ordre de 12 600,0 \$ pour l'élection générale

Direction du greffe - Réalisations 2010

- ❑ Un rapport complet des opérations entourant la tenue des élections générales du 1er novembre 2009 a été préparé et sera présenté aux partis politiques municipaux.
- ❑ Une réévaluation des processus d'analyse et d'inscription des dossiers aux ordres du jour des instances a été effectuée. Un dossier (1100132002) a été présenté au CE le 7 avril dernier et deux (2) postes additionnels ont été créés au sein de la Direction du greffe afin de :
 - ❑ a) Produire des guides de rédaction détaillés des sommaires décisionnels.
 - ❑ b) Permettre aux signataires des recommandations de formuler une attestation de conformité de leur dossier en désignant, dans chaque unité d'affaires, une personne responsable de la qualité des dossiers décisionnels.
 - ❑ c) Devancer de trois (3) jours la date de ficelage des dossiers afin de permettre à la Direction générale de mieux exercer son rôle.



Direction du greffe - Réalisations 2010

- ❑ Quelque 380 documents d'archives ont été ajoutés sur le site web de la Direction du greffe depuis le début de l'année. Nous prévoyons être en mesure de déposer, d'ici la fin de l'année, les procès-verbaux des instances politiques couvrant les années 1998 à 2005 qui s'ajouteraient aux procès-verbaux de la période 2006 à ce jour déjà disponibles.
- ❑ La Direction du greffe s'assure de toujours dispenser des services de première qualité aux différentes clientèles qu'elle dessert.



Direction du greffe - Priorités 2011

- ❑ Produire des guides de rédaction détaillés, selon plusieurs thèmes, afin d'améliorer et d'uniformiser la présentation des sommaires décisionnels.
- ❑ Former les responsables de la qualité des dossiers décisionnels au sein des unités d'affaires afin de permettre aux décideurs d'exercer leur rôle sur la base de dossiers de meilleure qualité.
- ❑ Assurer le soutien opérationnel des commissions du conseil municipal et conseil d'agglomération dont le mandat sera redéfini au cours des prochains mois.

Direction du greffe

Pistes de réflexion 2010 – 2011

- ❑ L'ensemble des activités de la Direction du greffe découle d'obligations légales. En effet, nos activités sont encadrées par des lois :
 - Soutien aux instances décisionnels
 - Traitement des archives
 - Gestion de documents
 - Accès à l'information
 - Élections

- ❑ L'abandon d'activité est donc impossible. De plus, les efforts de rationalisation des dernières années ont considérablement réduit la marge de manœuvre.

- ❑ L'accroissement des contrôles de gestion découlant de la mise en place du nouveau cadre de gouvernance des projets et des programmes de gestion d'actifs municipaux génère un accroissement de nos besoins, ces derniers sont directement connectés sur les décisions de l'Administration.

- ❑ La valorisation du rôle des commissions, entre autres, entraînera des coûts supplémentaires.

Direction du greffe

Pistes de réflexion 2010 – 2011

- ❑ Si nous devons respecter la demande d'identifier des pistes potentielles de réduction des dépenses de l'ordre de 5%, ce qui représente environ 400,0 \$, nous serons dans une situation vulnérable qui risque de faire en sorte que nous ne soyons plus en mesure de répondre adéquatement aux besoins de l'Administration puisqu'une diminution de nos effectifs affectera directement notre capacité de fournir aux instances des dossiers décisionnels dûment vérifiés et dans les délais requis.
- ❑ La rémunération du personnel représente 77,4 % du budget de la Direction du greffe sans les incompressibles, donc les économies potentielles se situent plutôt à ce niveau. Les abolitions de postes génèrent la mise en disponibilité d'employé, or, ce ne sont pas de véritables économies puisque nous devons tout de même assumer les salaires de ces employés.
- ❑ En conséquence, les seules véritables possibilités d'économies sont les suivantes :



Direction du greffe Pistes de réflexion 2010 – 2011

- L'abolition de trois postes dont les titulaires quittent pour la retraite en 2011 à la Division du soutien aux instances et réglementation, ce qui diminuera notre capacité d'exercer les contrôles nécessaires à la prise de décision des instances décisionnelles et ce qui va à l'encontre de la récente décision du comité exécutif de nous allouer des ressources additionnelles dans le cadre de l'enveloppe de 10M\$ afin d'augmenter notre offre de services;
- L'abolition d'un poste temporaire de secrétaire-rechercheur à la Division des élections et du soutien aux commissions, ce qui va non seulement à contre-courant des recommandations de la Commission de la présidence du conseil mais diminue également notre offre de services.



Ville de Montréal Processus budgétaire 2011

Direction des Affaires institutionnelles

Le 25 mai 2010

Montréal 

Direction des Affaires institutionnelles

Introduction

- La nouvelle Direction des Affaires institutionnelles a été créée en mars 2010

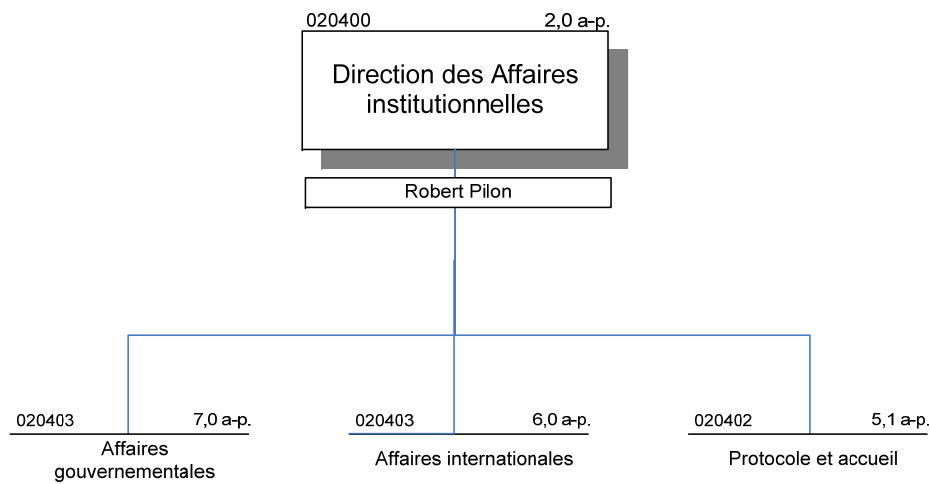
- La Direction des Affaires institutionnelles regroupe 3 secteurs :
 - Affaires gouvernementales
(Précédemment intégrées au Secrétariat aux projets spéciaux et aux relations institutionnelles du Service des affaires corporatives)
 - Affaires internationales
(Relevant auparavant directement de la Direction générale)
 - Accueil et le protocole
(Relevant auparavant du Bureau de la présidence du conseil)

Direction des Affaires institutionnelles Organigramme

Direction générale

Budget 2010

Total a-p. : 20,1



Avril 2010

Direction des Affaires institutionnelles

Données budgétaires

	Budget comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Rémunération		
□ Affaires internationales	817,8	866,9
□ Protocole et accueil	408,0	415,4
□ Affaires gouvernementales	-	<u>1 445,8</u>
		2 728,1
Autres familles de dépenses		
□ Affaires internationales	1 406,8	1 601,4
□ Protocole et accueil	204,3	135,1
□ Affaires gouvernementales	-	<u>775,0</u>
		2 511,5
Grand total		5 239,6



Direction des Affaires institutionnelles Secteur « Affaires gouvernementales »

Mission

- ❑ Promouvoir les intérêts de Montréal, métropole du Québec, en consolidant les partenariats qu'elle entretient avec les gouvernements du Québec et du Canada
- ❑ Œuvrer de concert avec les autres villes du Québec et du Canada dans des domaines d'intérêt commun
- ❑ Assurer une concertation suivie avec différentes organisations et institutions clés de Montréal
- ❑ Fournir un appui aux services et directions de la Ville afin d'assurer une cohérence des actions de Montréal en matière d'affaires gouvernementales

Direction des Affaires institutionnelles Secteur « Affaires gouvernementales »

Principales activités

- ❑ Relations entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec
- ❑ Relations entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Canada
- ❑ Relations entre la Ville de Montréal et les associations municipales du Québec, les villes du Québec et d'autres intervenants
- ❑ Les relations entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et les villes canadiennes (hors Québec)
- ❑ Relations avec d'autres acteurs régionaux
- ❑ Appui aux services et directions de la Ville de Montréal dans leurs activités de relations gouvernementales
- ❑ Appui aux activités de relations gouvernementales du cabinet du maire de Montréal



Direction des Affaires institutionnelles Secteur « Affaires internationales »

Mission

- ❑ Entretien des relations avec un certain nombre de villes étrangères, dans le cadre de jumelage ou autrement, dans une perspective d'échange sur les meilleures pratiques, afin de favoriser le développement économique et culturel de Montréal
- ❑ Poursuivre des relations privilégiées avec certaines villes de pays en développement dans une perspective de coopération et de solidarité
- ❑ Assurer le rayonnement international de la Ville de Montréal ainsi que sa contribution aux grands dossiers urbains par une participation à diverses associations internationales de villes

Direction des Affaires institutionnelles

Secteur « Affaires internationales »

Principales activités

- ❑ Envoi de missions à l'étranger et accueil de délégations étrangères à Montréal
- ❑ Relations bilatérales avec des villes étrangères
- ❑ Relations multilatérales
(Participation aux associations internationales de villes)
- ❑ Relations avec des gouvernements étrangers, des organismes internationaux gouvernementaux et non gouvernementaux
- ❑ Partenariat avec ministères, organismes gouvernementaux et autres institutions québécois et canadiens
- ❑ Autres partenariats
- ❑ Appui aux initiatives internationales des directions et des services de la Ville de Montréal



Direction des Affaires institutionnelles Secteur « L'accueil et le protocole »

Mission

- ❑ Assurer un accueil approprié à l'hôtel de ville de diverses délégations étrangères lors de leur séjour à Montréal
- ❑ Accueillir à l'hôtel de ville les membres du corps consulaire en poste à Montréal ainsi que des diplomates en poste au Canada
- ❑ Organiser à l'hôtel de ville des manifestations pour souligner les réalisations de divers groupes de citoyens montréalais ainsi que pour souligner certaines initiatives de la Ville de Montréal

Direction des Affaires institutionnelles

Secteur « L'accueil et le protocole »

Principales activités

- ❑ Accueil des membres du corps consulaire en poste à Montréal et de diplomates en poste au Canada
- ❑ Accueil de délégations ou de représentants étrangers
(Maires ou élus municipaux, parlementaires, personnalités, participants à des congrès internationaux, etc.)
- ❑ Accueil de délégations canadiennes ou de représentants canadiens
(Maires ou élus municipaux, parlementaires, personnalités, participants à des congrès)
- ❑ Réceptions pour souligner un anniversaire, une commémoration, une réalisation exceptionnelle, la tenue d'un festival ou d'un événement majeur à Montréal, etc.
- ❑ Réceptions de représentants de communautés d'origines diverses établies à Montréal
- ❑ Activités de l'administration municipale
(Lancement d'une politique, d'un plan, remise d'un prix, etc.)
- ❑ Tenue d'expositions dans le hall de l'hôtel de ville

Direction des Affaires institutionnelles

Priorités 2010

Activités prioritaires

- ❑ Réaliser l'intégration des trois secteurs de la nouvelle Direction des Affaires institutionnelles (Affaires gouvernementales, Affaires internationales, Accueil et Protocole)
- ❑ Procéder à un état de situation des activités de la Direction des Affaires institutionnelles ainsi que des activités des différents services et directions de la Ville en matière d'affaires gouvernementales et d'affaires internationales
- ❑ Élaborer un plan d'action triennal (2011-2013) pour la Direction des Affaires institutionnelles



Direction des Affaires institutionnelles Priorités 2011

- Les priorités 2011 des différents secteurs de la Direction des Affaires institutionnelles découleront du plan d'action triennal établi au cours des prochains mois



Ville de Montréal Processus budgétaire 2011

Bureau de la vérification interne

Le 25 mai 2010

Montréal 



Bureau de la vérification interne

□ Mission

La Vérification interne est une fonction indépendante des opérations et relève directement du directeur général. Sa mission est d'examiner et évaluer les activités administratives et de gestion, sous la responsabilité du directeur général, et lui suggérer des recommandations pour améliorer le contrôle de ces activités. Elle aide aussi l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant ses processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance et en formulant des propositions pour en renforcer l'efficacité.

Bureau de la vérification interne

□ Organigramme

020200

4,0 a-p.

Vérification interne

Marie Mongeau

1,0 vérificateur interne

1,0 conseiller analyse contrôle gestion

1,0 conseiller en vérification

1,0 secrétaire de direction

Bureau de la vérification interne

□ Principales réalisations 2010

1. Éthique

Conseils ou précisions donnés aux gestionnaires et employés ainsi que l'analyse des divulgations écrites reçues quant à des situations, potentielles ou réelles, de conflits d'intérêts (la vérification interne a un rôle de conseillère selon le Guide de conduite à l'égard des valeurs de l'organisation destiné aux employés de la Ville de Montréal);

2. Vérification de gestion

Réalisation de mandats de vérification de gestion;

Bureau de la vérification interne

□ Principales réalisations 2010

3. Suivi des rapports de vérification

- Suivi continu des recommandations du vérificateur général et support donné aux responsables d'unités et à la direction pour leur reddition de comptes;
- Suivi des recommandations émises dans les rapports antérieurs de vérification interne;

4. Examens préliminaires

Familiarisation avec les missions et responsabilités de certains services corporatifs.

Bureau de la vérification interne

□ Orientations 2011

- Suivi des recommandations du vérificateur général et de celles émises dans les rapports de vérification interne des années antérieures;
- Exécution de mandats de vérification de gestion (décrits au plan de vérification interne soumis au directeur général et au Comité de vérification);
- Examen préliminaire des activités de certains secteurs jugés à risque.



Ville de Montréal Processus budgétaire 2011

**Direction des communications et des
relations avec les citoyens**

Le 25 mai 2010

Montréal 



Direction des communications et des relations avec les citoyens - Table des matières

- ❑ Principales responsabilités
- ❑ Structure actuelle
- ❑ Budget de fonctionnement 2010
 - Dépenses
 - Revenus
- ❑ Principales activités en 2010
- ❑ Besoins et priorités organisationnels 2010-2011
- ❑ Changements à la structure et au fonctionnement
- ❑ Mission de la direction
- ❑ Nouvelle structure
- ❑ Impacts sur les ressources humaines
- ❑ Budget 2011



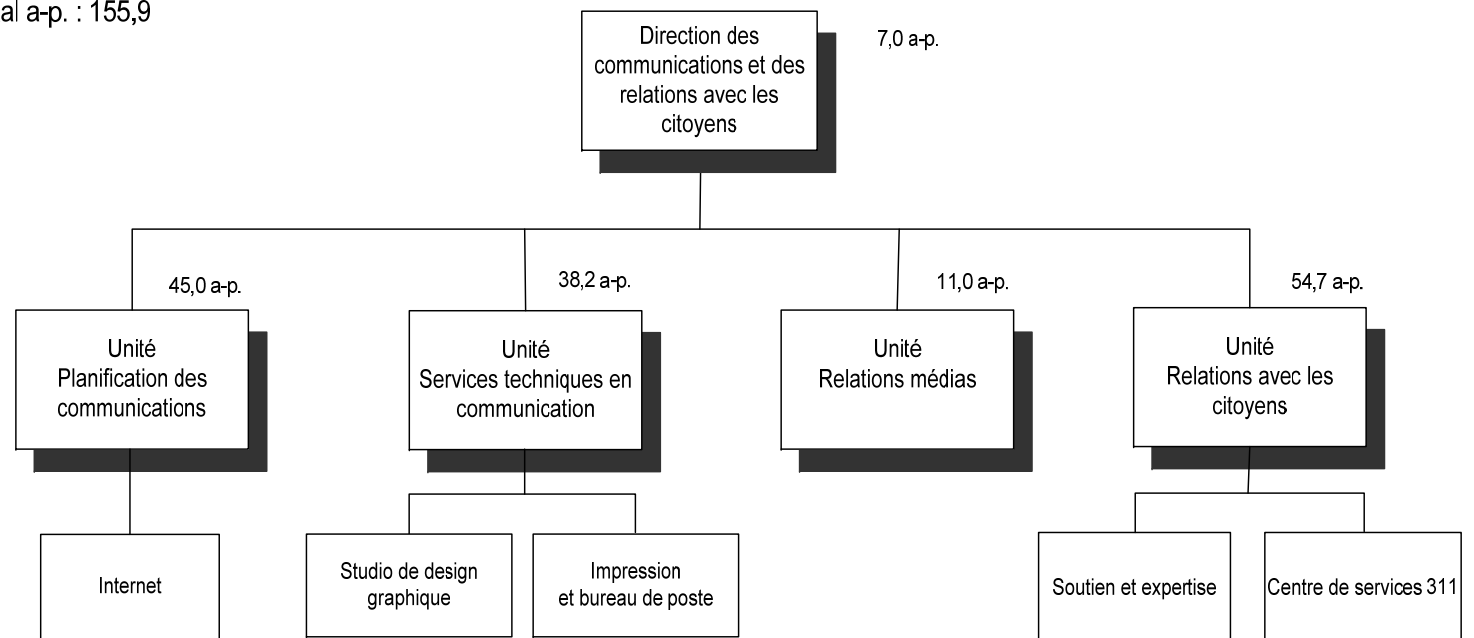
Direction des communications et des relations avec les citoyens - Principales responsabilités

- Gérer l'image de marque de la Ville, conjointement avec les services centraux et les arrondissements
- Soutenir la Ville avec une vision stratégique des communications qui contribue à appuyer les priorités de la Ville et à assurer son rayonnement et son leadership
- Définir les priorités annuelles des communications en fonction des axes stratégiques et du plan d'affaires de la Ville
- Collaborer sur les plans stratégiques, opérationnels et services-conseils
- Assurer la cohérence des messages de l'ensemble des activités de communication
- Mettre en valeur les produits de la Ville de Montréal

Direction des communications et des relations avec les citoyens - Structure actuelle

Budget 2010

Total a-p. : 155,9



□ Dépenses

- Rémunération : 12 310,5 \$
- Dépenses incompressibles : 7 221,8 \$
- Dépenses compressibles : 846,3 \$

Total : 20 378,6 \$



Direction des communications et des relations avec les citoyens - Budget de fonctionnement 2010

□ Revenus

- Centre d'impression et studio de design graphique (facturation interne) : 2 267,3 \$
- Transactions Web : 1 748,5 \$
- Cartes Accès Montréal : 300,0 \$

Total : 4 315,8 \$



Direction des communications et des relations avec les citoyens - Principales activités en 2010

- ❑ Gestion des activités du Centre de service 311
- ❑ Gestion des activités des Relations avec les médias
- ❑ Gestion des activités du Centre d'impression et du Studio du design graphique
- ❑ Élaboration et mise en oeuvre de diverses campagnes de publicité et d'outils de communication
- ❑ Gestion des activités et de l'évaluation des portails Internet et Intranet de la Ville
- ❑ Autres projets
 - La nouvelle carte Accès Montréal
 - La nouvelle signalétique municipale
 - Le nouveau cadre de gestion des oriflammes



Direction des communications et des relations avec les citoyens - Besoins et priorités organisationnels 2010-2011

- ❑ **Concentrer** davantage les activités de la direction sur les volets corporatifs et stratégiques
- ❑ **Mettre de l'avant** des activités intégrées de marketing et de relations publiques
- ❑ **Contribuer** plus fortement à faire valoir les « bons coups » de la Ville
- ❑ **Renforcer** les communications internes pour favoriser une plus grande mobilisation des employés
- ❑ **Assurer** le maintien d'un soutien conseil de qualité pour répondre aux besoins sectoriels de communication
- ❑ **Optimiser** l'organisation du travail de la direction, **mobiliser** les équipes et gérer la prestation de travail



Direction des communications et des relations avec les citoyens - Changements à la structure et au fonctionnement

- ❑ Transfert de l'unité Relations avec les citoyens sous la responsabilité du directeur général associé – concertation des arrondissements
- ❑ Décentralisation du soutien conseil en communication aux unités d'affaires
- ❑ Création d'une unité – Communications corporatives
- ❑ Maintien de l'équipe Internet
- ❑ Maintien de l'unité Services techniques
- ❑ Maintien de l'unité Relations avec les médias

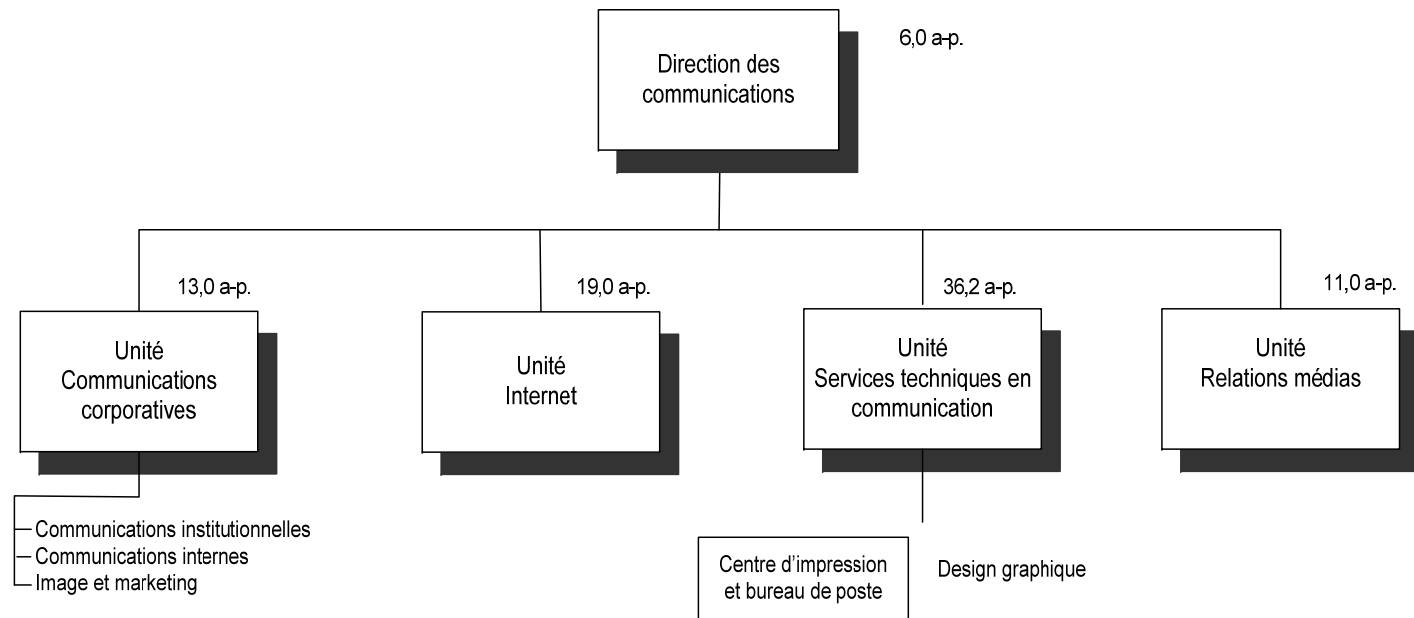


Direction des communications et des relations avec les citoyens - Mission de la direction

- Afin de contribuer au devenir et au rayonnement de Montréal, et d'accroître la satisfaction et la fierté des Montréalais envers leur ville, **la Direction des communications** s'est donné pour mission :
 - D'exercer un leadership corporatif en matière des communications institutionnelles, internes et externes
 - De proposer des orientations, des stratégies et des solutions de communication en lien avec le plan stratégique de la Ville de Montréal
 - De développer des partenariats dynamiques avec les services, les arrondissements, les villes liées et différents acteurs montréalais

Direction des communications et des relations avec les citoyens - Nouvelle structure 2011

Total a-p. : 85,2



Direction des communications et des relations avec les citoyens - Impacts sur les ressources humaines

- ❑ Direction passant de 156 à 85 employés
- ❑ Gestionnaires passant de 15 à 6
 - 8 postes transférés et 2 postes abolis -
ratio d'encadrement passant de 1 : 9 à 1 : 13
- ❑ Transfert de postes de chargés de communication dans les services corporatifs suite à la décentralisation du soutien sectoriel
- ❑ 5 postes au total abolis pour convertir d'autres postes en fonction des besoins opérationnels et de l'organisation du travail

Direction des communications et des relations avec les citoyens - Budget 2011

- Direction des communications
 - Réorganisation – diminution des coûts : 1 000,0 \$
 - Honoraires externes : diminution de 10 % 26,0 \$
 - Proposition d'une diminution du nombre d'utilisateurs de la revue de presse de 250 à 125 : 69,0 \$

- Ville de Montréal :
 - Proposition d'augmentation des tarifs de transactions Web : 375,0 \$
 - Proposition de réaliser par la Direction de produire les listes de presse spécialisées pour tous les arrondissements : 10,0 \$
 - Économies d'échelles – Centre d'impression : 100,0 \$

Globalement, le budget de dépenses de fonctionnement de la direction diminuera de 5,4 % en mettant notamment en place les changements envisagés



Direction générale

Fin de la présentation

Merci